



Je suis un particulier,
je deviens mécène du Festival Django Reinhardt

Je soutiens le Festival

- Je fais un don et je déduis fiscalement, 66% du montant
- 50 € (dépense réelle 17 €)
- 100 € (dépense réelle 34 € + le T-shirt du festival à récupérer à la boutique)
- 180 € (dépense réelle 72 € + un Pass de la journée de votre choix (sauf samedi) + accueil VIP)
- 220 € (dépense réelle 88 € + un Pass pour le samedi + accueil VIP)
- 250 € (dépense réelle 100€ + accès au cocktail et repas en coulisse avec les artistes)
- 550 € (dépense réelle 220 € + le Pass pour les 4 journées du Festival à Fontainebleau + accueil VIP)
- autre montant :€. (nous contacter pour les contreparties).

NOM & PRENOM

ADRESSE

CP VILLE :

TELEPHONE

E-MAIL

Date du don et signature : ____/____/____

A la réception de votre don, nous vous adresserons un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus.

Avantage fiscal : la réduction d'impôt

L'article 200 du code général des impôts prévoit une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don, pris dans la limite de 20 % du revenu imposable, pour les particuliers assujettis à l'impôt sur le revenu.

Vous pouvez faire votre don par chèque libellé à l'ordre du Festival Django Reinhardt Ou par carte bancaire (sauf, American Express) :

Carte : _____

Date d'expiration : ____/____

Date du don et signature : ____/____/____

Ou par virement bancaire :

FESTIVAL ARTISTIQUE ET CULTUREL DJANGO REINHARDT
5 rue Victor Chevin - 77920 Samois sur Seine

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18706	00000	00023301687	03

IBAN : FR76 1870 6000 0000 0233 0168 703

Code BIC - Code swift : AGRIFRPP887

Entreprises mécènes

Dans certaines conditions d'éligibilités et en marge des avantages fiscaux (60% de déduction fiscale et 25% de contreparties soit un avantage global de 85% du montant du don, le Festival offre à ses parrains, partenaires et mécènes un certain nombre de prestations et avantages, exemples :

MÉCÈNE AMI DU FESTIVAL (à partir de 1000€)

- Affichage du nom de l'entreprise sur le mur des mécènes et sur les supports de communication.
- 2 places avec accueil VIP

GRAND MÉCÈNE (à partir de 3000€)

- Affichage du nom de l'entreprise sur le mur des mécènes et sur les supports de communication.
- 6 places avec accueil VIP

MÉCÈNE PREMIUM (à partir de 8000€)

- Affichage du nom de l'entreprise sur le mur des mécènes et sur les supports de communication.
- 16 places* avec accueil VIP

* 2 places offertes par tranche de 1000€ supplémentaires

... d'autres formules à la carte sont possibles, contactez-nous.

Entreprises partenaires

Le parrainage s'apparente à une opération de nature commerciale. Les dépenses de parrainage, engagées par une entreprise, sont assimilées à des dépenses de nature publicitaire et sont déductibles au titre des charges d'exploitation. Cette opération fait l'objet d'une facturation assujettie à la TVA.

Contreparties

Le Festival propose aux entreprises partenaires, selon le niveau du don, de nombreux avantages : logo sur les supports de communication, invitations diverses, organisation d'événements clients, accès privilégiés, visibilité sur les autres sites du Festival, etc.

Il est possible de soutenir le Festival par des aides matérielles, techniques ou en apport de compétences.

De nombreuses possibilités à la carte sont possibles, contactez-nous.



Georges Ferone

Responsable du mécénat et des partenariats

01 60 74 48 41 / 06 89 94 15 10

mecenat@festivaldjangoreinhardt.com

Association du Festival Django Reinhardt

5, rue Victor Chevin

F-77920 Samois-sur-Seine



faites un don